



GENERALI
Solutions d'assurances

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE
DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER**

Nous, soussignés GENERALI FRANCE ASSURANCES dont le siège social est situé 7 BD HAUSMANN – PARIS 75456, Le Cabinet DUMAS Michel attestons garantir :

GROUPE AADENA

Nom de l'assuré : AQUITANIA DIAGNOSTICS

Demeurant : 3 RUE DE LA FRATERNITE 33185 LE HAILLAN

par contrat N° AL 816 600

contre les conséquences pécuniaires de la RESPONSABILITE CIVILE pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles : Diagnostiqueur Immobilier

Sont couvertes les activités suivantes, sous réserve que les compétences de l'assuré, personne physique ou que les compétences de ses diagnostiqueurs salariés aient été certifiées par un organisme accrédité, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics réalisés

• Les visites, effectuées par l'article L.271-4 du code de la construction et de l'habitation et leurs dérivés, qui se font dans les cadres de la vente d'un bien ou en dehors de la vente

Le Contrat de risque d'exposition au Plomb

Le repérage d'amiante (avant transaction, avant/après travaux et démolition, dossier technique amiante)

La présence de Termites et autres insectes xylophages

L'Etat de l'installation de Gaz

Le Diagnostic Performance Energétique (DPE)

L'Etat de l'installation intérieure d'électricité

Etat des risques naturels et technologiques

Le Contrôle des installations d'Assainissement NON Collectif

• Le sondage, l'Etat d'arrêt et la réaction

• Les autres diagnostics réglementaires suivants

La présence de champignons lignivores

Etat descriptif de division

Etat des lieux locatif

L'analyse de la teneur en plomb dans l'eau potable

Diagnostic Risque d'intoxication par le plomb

Recherche de Plomb avant travaux

Diagnostic Radon

Certificat aux normes de Surfaces et d'Habitabilité Et Prêt à Taux Zéro

Certificat des travaux de réhabilitations et Investissement locatif dans l'ancien (Dispositions Borloo et Robien)

Contrôle d'Assainissement Collectif

Loi S.R.U : Dossier de Diagnostic technique pour mise en copropriété d'immeubles de plus de 15 ans

Certificat de logement décent

Etat du dispositif de sécurité des piscines

Calcul des Millèmes de Copropriété

Calcul des centèmes de Copropriété

Rédaction de règlement de copropriété

Relevé de côte et de plan de l'existant

Thermographie des bâtiments

Analyse thermique

Formation

Diagnostic accessibilité des ERP et des voiries

Evaluation Immobilière à valeur vénale et locative (limitée à 200.000 Euros par sinistre et 500.000 Euros par année, au delà au cas par cas).

Détection de légionellose

Bilan carbone

Infiltrométrie

Document Unique de sécurité (Cette activité ne pourra être garantie au titre du présent contrat que sur justificatif d'une expérience, d'une formation ou de prérequis validés par AADENA)

Generali, 7, boulevard Hausmann - 75456 Paris Cedex 09



GENERALI

Solutions d'assurances

MONTANT DE LA GARANTIE

Tous Dommages Confondus : 1.300.000 € par sinistre et 1.500.000 € par année d'assurance.

Franchise :

- dommages corporels : néant
- dommages matériels et immatériels : 3000€ par sinistre

ACTIVITES ET DIAGNOSTICS EXCLUS DES GARANTIES

I.G.H (Immeuble de Grande Hauteur) lorsque le diagnostic révisé porte sur l'ensemble de l'immeuble

Etude concernant la Pollution des Sols

Détection de légionellose

La présente attestation est valable pour la période du 01 JANVIER 2010 au 31 DECEMBRE 2010.
Elle ne peut engager l'assureur au-delà des termes et limites du contrat d'assurance, et n'implique pas une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Fait à Périgueux, le 31 DECEMBRE 2009
Pour faire valoir ce que de droit
GENERALI FRANCE ASSURANCES
PAR DELEGATION

MICHEL DUMAS
ASSURANCES
Rue de X. Hugo
1400 / PERIGUEUX
TEL: 05 55 35 79 30 FAX: 05 55 35 79 39